

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

Vendredi 06 novembre 2020 à 17h15

Présents : En distanciel

Représentant de la Mairie : M. Morin

Parents d'élèves : Emilie GRARD, Philippe POTEY, Mathieu BANVILLE, Hélène JACQUEMIN, Sophie LEBRESNE, Sancia RUET, Emilie GEROUARD.

Enseignants : Myriam DROULLON, Béatrice LESAGE, Caroline JEANNE, Fabrice PICQUENOT, Francine LAITHIER, Olivier COEURET, Solveig ESTACE

Excusés : M. Hubert COURTEILLE (IEN), Agnès COEURET (enseignante brigade), Julie LAULIER (enseignante)

DDEN : Mme Bernadette MILLE

Secrétaire de séance :

Installation du conseil d'école

Le conseil d'école est installé ce jour.

Les élections se sont déroulées le 09 octobre. Le conseil d'école donne tout avis et toute suggestion sur le fonctionnement de l'école, sur les questions intéressant la vie de l'école et de la communauté scolaire.

Organisation pédagogique :

Répartition des élèves dans les cours / classes :

TPS : 5 élèves		
PS : 15 élèves	TPS-PS : 20 élèves	Mme LAITHIER et Mme LAULIER
MS : 16 élèves	MS(16)-GS (13) : 29 élèves	Mme DROULLON
GS : 23 élèves	GS (10) –CP (18) : 28 élèves	Mme LESAGE
CP : 18 élèves		
CE1 : 18 élèves	CE1-CE2 : 23 élèves	Mme JEANNE
CE2 : 27 élèves	CE1-CE2 : 22 élèves	M. PICQUENOT
CM1 : 14 élèves	CM1 (14) - CM2 (6) : 20 élèves	M. POIDEVIN remplacé par M COEURET
CM2 : 26 élèves	CM2 : 20 élèves	Mme ESTACE

Décloisonnements / protocole sanitaire :

Tous les élèves de MS sont en maternelle l'après-midi avec Mme LAITHIER ou Mme LAULIER, les GS sont avec Mme DROULLON et Sandrine MARIE (atsem). Tous les CP sont avec Mme LESAGE.

Dans le cadre du protocole sanitaire, nous limitons le brassage entre les classes :

- Les CE1-CE2 des deux classes vont ensemble en récréation, sont allés ensemble à la piscine mais ne croisent pas les autres classes

- Les CM1-CM2 des deux classes vont ensemble en récréation, sont allés ensemble à la piscine. Les élèves entrent et sortent par le porche du côté parking.
- La classe de GS-CP va en récréation du côté maternelle avec la classe de MS-GS et ne croisent pas les autres classes.
- La classe de TPS-PS est seule en récréation et ne se brasse pas avec les autres élèves.

Tous les jours, il y a le lavage des mains selon le protocole. Toutes les personnes entrant dans l'école sont obligatoirement masquées. Le masque est maintenant obligatoire aussi dans un rayon de 50 mètres autour de l'école (décision préfectorale applicable le jeudi 15 octobre)

Mairie, Travaux :

Des nouveaux téléphones ont été installés dans la classe de TPS-PS et dans le bureau. La ligne téléphonique qui ne fonctionnait plus du tout fin juin a été réparée cet été. Il y a une ligne téléphonique au niveau du périscolaire et il est envisagé qu'un combiné supplémentaire soit mis dans l'annexe pour que les enseignants aient la possibilité d'appeler si nécessaire.

Des projecteurs ont été installés côté élémentaire.

L'alarme incendie a été changée au niveau de l'annexe et fonctionne.

Une alarme a été installée pour les PPMS et la mairie nous a expliqué comment l'utiliser.

Au niveau numérique, tout le matériel installé dans les classes nous facilite notre travail. Merci.

Les locaux de l'école ont été utilisés pour le centre de loisirs pendant les vacances d'automne. Lors de la rentrée, le dortoir n'était pas prêt : les lits n'étaient ni remis en place, ni préparés.

Travaux demandés :

- Crochets sous les porte-manteaux de l'annexe (comme en maternelle)
- Abattre le mur dans le couloir de l'annexe pour éviter le goulet d'étranglement lors de la sortie des 3 classes.
- Pas de toilettes dans l'annexe : cela est toujours un problème car il y a des GS.
- demande d'installation de 2 distributeurs à savon, 2 distributeurs à papiers et ajout de 2 poubelles.
- échange des deux rideaux dans la classe de TPS-PS.
- blocage des portes des bâtiments de maternelle et élémentaire comme le bâtiment du périscolaire.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école est adopté par les membres du conseil d'école à l'unanimité. Il sera affiché dans les panneaux d'affichages du côté maternelle et du côté primaire et mis sur le blog de l'école.

Conseil école - collège

Enjeu :

Renforcer la continuité pédagogique entre les 2 degrés de la PS à la troisième. Le conseil école – collège n'est donc pas une structure de traitement de la liaison CM2/6^{ème}

Participants :

Il réunit des représentants des enseignants du collège et des écoles du secteur de celui-ci. Le conseil école-collège est présidé par le principal du collège et l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription.

La première réunion devait avoir lieu le mardi 03 novembre 2020. Elle est reportée pour l'instant.

Projets au niveau de l'école (pour l'instant) : commencé l'année dernière « Ici, on lit »

Toutes les classes en élémentaire lisent 10 minutes de 13h30 à 13h40 tous les jours. En maternelle, cela prend la forme d'une lecture offerte. Cela permet aux élèves d'être plus calmes, prêts à se mettre au travail, cela améliore leur concentration.

Actions Liaison CM2-6^{ème} : Aucune en raison de la situation sanitaire.

Exercices de sécurité : PPMS et Incendie

Un exercice incendie a eu lieu le mercredi 30 septembre 2020 à 9h10. Toute l'école a été évacuée en 2min 07s. Au niveau audition de l'alarme, pas de problème car :

- Du côté maternelle, il n'y avait personne dans la salle de motricité.
- La porte de la classe de CM2 de Mme Estace était ouverte.
- Dans l'annexe, l'alarme a été changée donc elle est parfaitement audible maintenant. L'évacuation est plus longue du fait de l'étroitesse du couloir.

Le prochain exercice aura lieu en février 2021.

Le Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS)

Un exercice de simulation d'intrusion sera effectué la semaine prochaine : « fuite » des élèves, sans sortir de l'école et sans brasser les élèves.

Budget de l'école

Le montant de la coopérative scolaire s'élève à environ 3000€.

Vie de l'école et des classes

Maison du littoral et de l'environnement à Collignon : animations pour les classes de TPS-PS de Mme Laithier, pour les MS et GS, pour la classe de CM2 de Mme Estace et celle de CM1-CM2 de M. Coeuret.

La ludothèque : Pas de ludothèque pour l'instant en raison du confinement

Voile : pour les CM2 : les premières séances ont eu lieu.

Piscine :

- CE1-CE2 et CM1 et CM2 (4 séances de 30 min, donc pas d'évaluation : seulement le test voile pour les CM1) y sont allés en 1^{ère} période avec un protocole sanitaire particulier.
- Les 3 autres classes : MS-GS, GS-CP et TPS-PS iront, normalement du 11 mai au 22 juin 2021 : elles se partageront les deux créneaux pour éviter le brassage et limiter le nombre d'élèves.

Ecole et cinéma : Les 5 classes élémentaires y participent : 1 film par trimestre. Mais la première séance a été annulée en raison du confinement

Cinéma : pour les classes de TPS-PS et MS-GS : 1 film par trimestre. Le 1^{er} : le 13 octobre 2020

Arts visuels : La classe de CM2 travaille avec Alain Buhot.

Classe transplantée : normalement, les 63 élèves de CP, CE1 et CE2 iront en classe transplantée à Montmartin sur Mer du 14 au 16 avril 2021. L'objectif est de travailler sur l'environnement en bord de mer ainsi que de pratiquer des activités sportives. Coût total du séjour : 9595€ (séjour 3 jours : 145X63 = 9135€ + accompagnateurs et adhésions PEP50 : 460€) à cela, il faut ajouter le coût du car qui est pris en charge par la mairie.

Basket : CM

Badminton : pour les CE1 et les CE2

Orientation : CP, CE1-CE2,

Recyclage : Comme l'année dernière, nous récupérons les piles et les bouchons.

Poterie : CP, CE1, CE2

CM2 : sous réserve, le voyage à Paris avec Alain Buhot avec visite du centre Pompidou

Cross : CM1, CM2 au parc Bagatelle

Service civique

Une demande de service civique avait été faite en juillet 2020. Nous avons appris qu'elle était acceptée le 15 octobre 2020. Ambre Trohel a commencé à travailler dans l'école le lundi 02 novembre 2020.

[Projet de l'association des parents d'élèves](#)

Vente de chocolats de Noël, album de photos de classe...

Prochains Conseils d'école prévus le jeudi 11 mars 2021 et le lundi 14 juin 2021 à 17h30.

La directrice
Francine LAITHIER

